

Plan d'action mobilités actives

*Comité itinéraires
13 novembre 2014*



Lancé en Juin 2013

- + 10 réunions des sous groupes de travail
- + de nombreux échanges avec l'ensemble des acteurs qui ont permis d'avancer sur un certain nombre de propositions et de retenir 25 premières mesures permettant :
 - -I- de développer les services offerts aux piétons et aux cyclistes.
 - -II- d'encourager la pratique du vélo et d'en assurer le développement économique.
 - -III- d'améliorer le partage de la voirie

I – Meilleur service aux usagers

Développement de l'offre de stationnement sécurisé dans les gares, les bâtiments d'habitation et de bureau.

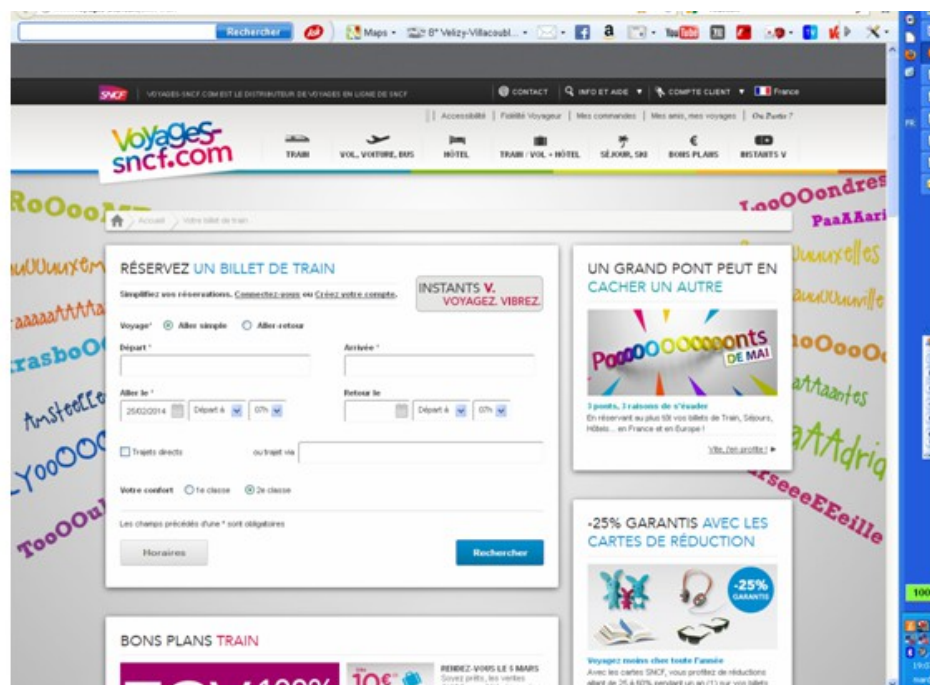


Amendement loi ferroviaire

Arrêté stationnement immeubles de bureau en préparation

Jalonnement des cheminements piétons/vélos autour des gares.

Réservation en ligne de places vélo dans les trains, amélioration de la communication SNCF train+vélo

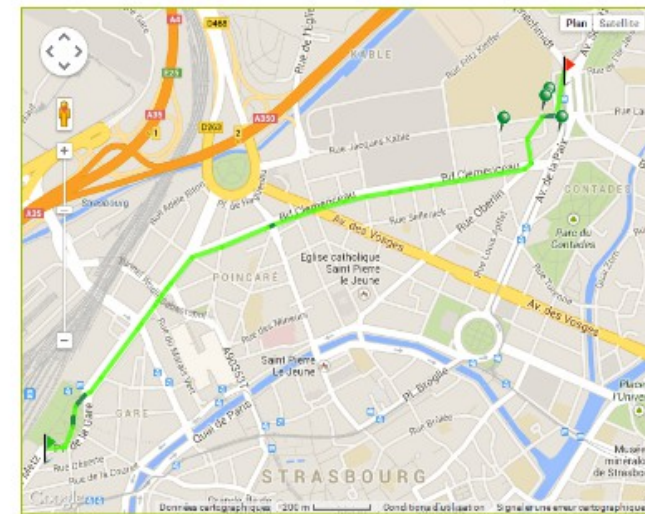


Effectif été 2014

Pratiquant de plus en plus les transports en commun, les SIM offrent de plus en plus une information « multimodale », notamment avec l'intégration du vélo dans le calculateur d'itinéraire. L'utilisateur a dès lors la possibilité de choisir son mode de déplacement entre : la marche, le vélo, les TC... Exemple d'un SIM proposant un trajet en vélo :

- Constitution de bases de données voies piétonnes, cyclables et services/schéma régionaux de l'intermodalité.
- Intégrer le vélo dans tous les nouveaux services numériques liés à la mobilité

Plan du trajet



Légende



(Vialisace : <http://www.vialisace.eu>)

II – Encourager la pratique du vélo et assurer son développement économique

- Expérimentation Indemnité kilométrique
- Apprentissage du vélo
- Promotion du tourisme à vélo

Expérimentation de l'indemnité kilométrique vélo

- - avec des entreprises volontaires (20)
 - dans le contexte réglementaire social et fiscal existant ==> complément de rémunération
- évaluation CIDUV et l'ADEME des effets sur :
 - la part modale pour les déplacements D-T
 - la santé au travail

Expérimentation Ikv calendrier

Avril à juin 2014 :

- mise au point du cahier des charges et recrutement des entreprises
- Sélection d'un bureau d'études pour évaluer les effets de l'expérimentation : Inddigo

Juin 2014

- Lancement de l'expérimentation
- Réunion d'un focus groupe et Premier questionnaire

Octobre 2014

Seconde réunion focus groupe et second questionnaire

Les 18 entreprises

Nom entreprise	Localisation	employés
MA iard SA	Mans, Chartres, Strasbourg, Lyon	5320
Caisse Épargne Normandie	Bois Guillaume	1950
Crédit Coopératif	Nanterre	782
Valophis	Saint Maur-des-Fossés / Saint Maurice	400
MGEN	Rennes	320
ADEME	Angers	320
Sotra Groupe (sotranasa)	Perpignan	250
INDDIGO	Chambéry, Marseille, Montpellier, Toulouse, Nantes, Paris, Nancy, Dijon	200
Baie d'Armor Transports	Saint-Brieuc	176
CAF 89	Auxerre, Sens, Avalon	167
NOVELIA (Crédit Mutuel)	Rennes	45

Expérimentation Ikv

Cahier des charges

Octroi d'une indemnité kilométrique vélo (IKv) de 25 centimes par kilomètre attribuée aux employés se déplaçant à vélo dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail..

Versement IKv non cumulable avec remboursement, abonnements de transports publics utilisés sur le même trajet. Combinaison intermodalité possible.

Les trajets effectués avec un vélo libre-service ou un vélo d'un service public de location ne bénéficient pas du versement de l'indemnité kilométrique.

▪

Expérimentation Ikv

Cahier des charges

S'agissant d'une expérimentation volontaire, l'entreprise pourra encadrer le dispositif en imposant par exemple un plafond du total des IK versées par employé.

Seuls les entreprises et établissements relevant du droit privé sont susceptibles de participer à cette expérimentation.

Les entreprises participent dans le cadre réglementaire et fiscal actuel. L'Ikv versée aux employés circulant à vélo devra donc être déclarée comme une rétribution et soumise aux charges sociales et fiscales de droit commun.

Expérimentation Ikv

Principe d'évaluation

Évaluation du potentiel de salariés concernés.

Dynamique vélo dans l'entreprise

Analyse du niveau de réception de la démarche

Analyse des raisons poussant les salariés « potentiels » à ou ne pas valider l'action

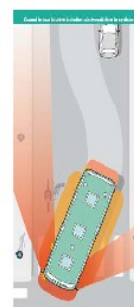
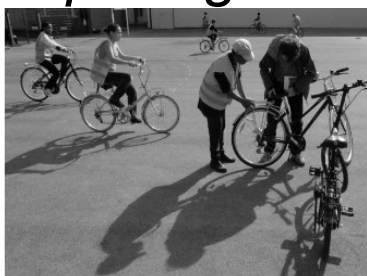
Enquête auprès des candidats sur leur retour sur la démarche

Évaluation des impacts (premiers résultats fin novembre)

Apprentissage du vélo

Développer la formation et l'apprentissage du vélo (éducation routière, formation véhicules lourds , vélo écoles, semaine du vélo à l'école ...).

(marché d'outils pédago en cours pour collège et formation



Développer le Tourisme



Développer le Tourisme

- Mettre en place de la signalisation



Et encore

- Communication autour des bienfaits des modes actifs (organisation Vélocity à Nantes (2 – 5 juin 2015)).
- Développement de la filière vélo (industrie, commerce, réparation, réemploi ...).

III – Améliorer le partage de la voirie

- Améliorer le respect des cheminements piétons et des voies réservées cyclistes
- Favoriser l'extension des zones de circulation apaisée
- Améliorer la sécurité des cyclistes (et des autres usagers) par un meilleur positionnement sur la chaussée
- Compléter la boîte à outils réglementaires pour les collectivités et les aménageurs

Merci pour votre attention

13/11/2014

Dominique LEBRUN

